

SOCIETE DES
ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES
DES COMMUNES NEUCHATELOISES

PROCES - VERBAL
71 assemblée générale

Vendredi 11 avril 1997

SAVAGNIER

Le président, M. Claude Gerster, ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue à chacun et salue particulièrement la présence des personnalités suivantes :

M. François Matthey	Conseiller communal de Savagnier
M. André Rüedi	Chef du Service des communes
M. Armand Schaller	Adjoint au Service des communes
M. Jacques Erard et M. Pierre De Marcellis	Membres de la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel
M. Jacques Bertoliatti et M. Roland Dougoud	Représentants du comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux

Est excusé :

M. Francis Matthey, Conseiller d'Etat

La représentante de la presse est saluée et les Autorités communales de céans sont remerciées de leur accueil.

L'ordre du jour est accepté. A noter, l'adjonction du point 7 "nomination de membres honoraires" qui a été oubliée.

Ordre du jour

1. Appel (contrôle des badges).
2. Procès-verbal de la 70e assemblée générale du 10 mai 1996 au Locle
3. Rapports :
 - a) du Président
 - b) de la Caissière
 - c) des Vérificateurs.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs.
5. Mutations.
6. Elections statutaires :
 - a) de la représentante du district de Boudry,
propositions seront faites durant l'assemblée,
 - b) de la représentante du district du Val-de-Ruz,
proposition : Micheline Blandenier, à Savagnier.
7. Nomination des membres honoraires
8. Fixation de la cotisation 1997
9. Communication du lieu de l'assemblée générale de 1998
proposition : Lignièrès.
10. Divers.

1. **Appel**

Distribution des badges nominatifs à l'entrée.

Il est recensé 75 membres inscrits
 40 excusés
 9 sans nouvelle.

2. **Procès-verbal**

Le procès-verbal de la 70ème assemblée générale ordinaire du 10 mai 1996 au Locle est accepté.

3. **Rapports**

a) du Président :

Depuis la dernière assemblée générale, le comité s'est réuni à deux reprises.

Le 3 octobre à Rochefort pour procéder notamment à la répartition des tâches après la nomination de notre collègue Gisèle Bourquin au Comité qui s'est constitué comme suit:

Président :	votre serviteur
Vice-président:	Jean-Pierre Franchon
Secrétariat et fichier:	Jean-Pierre Chassot
Secrétaire aux PV:	Florence Duvoisin
Caissière:	Micheline Blandenier
Mandats spéciaux:	Didier Berberat

Lors de cette séance, nous devions aussi rencontrer le chef du service de l'enseignement primaire et des représentants du Service du traitement de l'information pour discuter de l'avenir de la calculation par l'Etat du salaire des enseignants. Cette entrevue a dû être repoussée à plus tard et je vous fournirai quelques informations tout à l'heure. Enfin, nous avons discuté du projet de cahier des charges d'administratrice et administrateur communal et constaté que malheureusement peu de collègues avait manifesté leur intention de participer au groupe de travail. Après une nouvelle invitation adressée à toutes les communes, trois personnes externes au Comité se sont annoncées :

- Robert Perrinjaquet, de Boudry
- Nicolas Tripet, de Boveresse et
- Paulette Job, de Fontaines.

Ce groupe sera convoqué prochainement pour une première séance et c'est notre collègue du Comité Gisèle Bourquin qui coordonnera les activités.

Merci à tous ces collègues qui ont accepté de s'occuper de ce travail qui, nous en sommes persuadés rendra de nombreux services aux Communes.

La deuxième réunion du Comité a eu lieu le 27 février dernier à Savagnier et a été consacrée principalement à l'organisation de cette assemblée générale.

Consultations :

Comme mentionné tout à l'heure, le Comité a été consulté une nouvelle fois par le Service de l'enseignement primaire pour discuter de l'avenir de la calculation par l'Etat du salaire des enseignants. Une réunion a eu lieu le 12 décembre à Bôle et une délégation de votre comité s'est entretenue avec Monsieur Claude Zweiacker, chef du service de l'enseignement primaire, des membres de ce service et des représentants du STI. En résumé, des modifications devraient intervenir au niveau des programmes informatiques du service des salaires de l'Etat d'ici l'an 2000 et divers problèmes de maintien de cette prestation se posent. Des informations complémentaires devraient nous parvenir et votre comité veillera à sauvegarder vos intérêts et éviter un transfert de charges sans compensation, par exemple en ce qui concerne les comptes scolaires.

Durant cette année, nous n'avons pas eu d'autres consultations de l'Etat.

Délégations

Votre serviteur a représenté notre Société à l'Assemblée de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à Pully le 4 octobre 1996. C'est avec plaisir que je relève les liens d'amitié qui unissent nos deux Sociétés et l'intérêt de telles rencontres.

L'assemblée des Magistrats et Fonctionnaires de l'Etat ayant eu lieu en même temps que notre assemblée générale en 1996, nous n'y étions pas représenté. Nous le serons en revanche à l'assemblée de 1997, le 25 avril prochain.

Divers

La commission des examens d'apprentis poursuit son activité et le questionnaire pour les examens finaux 1997 sera tout prochainement établi. Les experts pour les examens oraux sont désignés.

Notre collaboration avec l'IDHEAP pour l'organisation de cours à l'intention des responsables administratifs et politiques communaux se poursuit. En 1996 un cours sur la nouvelle gestion publique a été organisé et plusieurs représentants de communes neuchâteloises y ont assistés.

Les cours 1997 ont débuté selon le programme qui vous avait été adressé et une prochaine séance avec les associations romandes qui participent au groupe de travail est déjà agendée pour la fin de ce mois.

Votre comité a également écrit aux diverses écoles professionnelles du canton pour que les administrations communales obtiennent le plus tôt possible, après la rentrée scolaire d'août, la liste des élèves inscrits et une estimation du budget. Les écoles ont en général accueilli favorablement cette demande, et cette manière de procéder permettra d'établir le budget sans faire de nombreux téléphones aux écoles et permettra de contrôler que l'élève est affecté à la bonne commune avant la facturation.

Pour le surplus, nous nous sommes préoccupés des problèmes causés par le bouclement par l'Etat de l'impôt des personnes morales. Je suis certain que plusieurs collègues se grattent encore la tête ou s'arrachent les cheveux pour essayer de comprendre ce qu'il faut prendre dans l'avalanche de documents différents adressés par l'Etat. Votre comité a décidé d'intervenir auprès du chef du département des Finances, ce qui sera fait prochainement pour obtenir qu'un bouclement compréhensible et raisonnable soit fourni aux communes l'an prochain.

L'établissement de la nouvelle échelle de traitement du personnel de l'Etat avec l'évaluation des fonctions préoccupent nombres de collègues et nous étudierons la question lors du prochain comité en vue de prendre les contacts nécessaires avec les services compétents et vous fournir des informations.

Enfin, si un problème pouvant intéresser l'ensemble des communes vous "tarabuste", sachez que vos délégués de district ou votre serviteur sont à votre disposition pour en prendre note et tenter de trouver une solution.

J'espère avoir fait un tour d'horizon complet sur l'activité du Comité durant l'année écoulée et je veux profiter de l'occasion pour adresser tous mes remerciements à mes collègues du Comité pour leur travail et leur aide efficace dans une ambiance chaleureuse.

Mes remerciements vont également à M. André Ruedi, chef du service des communes et à son adjoint Armand Schaller qui sont toujours à notre disposition avec amabilité et compétences.

Je termine ainsi ce rapport et j'ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, nous passons au point suivant.

B) rapport de la caissière :

Un résumé de l'état des comptes de la Société nous est communiqué par Madame Micheline Blandenier d'où il ressort :

Un bénéfice net de fr. 1'933.30 et

Une fortune de fr. 27'190.50.

C) des vérificateurs :

Les comptes ont été examinés durant la semaine par nos collègues Nadine Monnier de Chézard-Saint-Martin et Jacques Gafner de Fenin-Vilars-Saules qui ont constaté la justesse de la tenue des comptes.

Le Président ouvre la discussion concernant les rapports de la caissière et des vérificateurs. La parole n'étant pas demandée nous passons au point suivant.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Par un levé de main, l'assemblée donne décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs.

5. Mutations

Décès:

Depuis la dernière assemblée, nous avons eu la tristesse de perdre tragiquement un membre actif, notre collègue et ami Denis Lüthi, administrateur communal à La Sagne, qui nous a quitté subitement le 7 janvier 1997.

Denis était connu de tous et était membre de notre société depuis 1967. C'était un collègue sur lequel nous pouvions compter et son départ laissera un grand vide.

Un instant de silence est observé.

Démissions:

Nous avons enregistré 6 démissions. Il s'agit de

Urbain Marlyse à Saint-Aubin
Anti Fatima à Cortaillod
Chevalley Marc, à Bevaix
Estoppey Jacqueline à Cortaillod
Gonzales France à Saint-Aubin
Brodard Louis à Saint-Blaise

Admissions:

Heureusement ces départs sont un peu compensés par 3 nouveaux et nouvelles collègues que nous accueillons avec joie,
Schwarz Claudio de Bevaix
Bordogna Sylvie de Saint-Aubin
Jobin Gisèle de Cornaux

Après ces diverses mutations l'effectif de notre Société se présente comme suit :

Membres actifs :	94
Membres honoraires actifs	14
Membres honoraires non actifs	14
Membres libres	2

soit un total de 124 membres, ce qui représente une diminution de 4 personnes par rapport à l'année passée.

6. **Elections statutaires**

Notre Président nous rappelle que selon les statuts, les membres du comité sont élus pour une période de 3 ans, ils sont rééligibles, mais leur mandat n'excédera pas plus de 9 ans.

Florence Duvoisin arrive au terme de sa deuxième période de 3 ans et ne souhaite pas renouveler son mandat. Les collègues du district de Boudry ont élu pour son remplacement, Mademoiselle Donatella Campa de Saint-Aubin qui vient directement prendre place à la table du Comité après avoir été acclamée par l'assemblée.

Micheline Blandenier arrive au terme de son premier mandat et accepte une réélection. Par acclamations, Madame Blandenier se voit confier par l'assemblée son deuxième mandat.

7. **Nomination de membres honoraires**

Cette année, 4 membres de notre Société ont accompli 25 ans d'activité et se voient ainsi décerner le titre de membres honoraires. Il s'agit de Messieurs Roger Cuhe de Bevaix, André Lüthi de La Brévine, Alfred Zehr de Colombier et.....notre Président, Monsieur Claude Gerster de Rochefort. Chacun a reçu le traditionnel cadeau en témoignage de reconnaissance.

Sous le même point, M. Gerster rend un hommage à Monsieur Armand Schaller, adjoint au service des Communes qui va prendre sa retraite :

Armand Schaller est entré en 1973 dans le service qui s'appelait alors Contrôle des communes. Maintenant c'est le service des communes et je peux dire qu'Armand a bien été durant 24 ans au service de nos communes.

Pour tous ceux d'entre-nous qui l'ont côtoyé durant plusieurs années, Armand n'était pas seulement le représentant de l'Autorité de surveillance, mais il était un ami.

Armand, tu as toujours été à notre disposition quand nous avons un problème, une question ou besoin d'un coup de main pour procéder au bouclage des comptes et ceci avec gentillesse et dévouement et pour tout ceci nous te disons merci.

Pour marquer notre témoignage d'amitié, c'est avec plaisir que je te remets, au nom de notre Société, un modeste présent que tu pourras déguster, au fil de l'eau par exemple.

A un navigateur émérite comme toi, que dire d'autre que BON VENT Armand, que la brise te soit favorable et merci pour tout ce que tu nous as apporté.

8. Cotisations

Le comité propose le statu quo pour le montant des cotisations, soit

Fr. 50.-- pour les membres actifs (repas compris)

Fr. 10.-- pour les membres libres

Fr. 20.-- pour les membres soutiens éventuels

Les membres honoraires non actifs étant exonérés de toute cotisation.

L'assemblée accepte par un levé de main.

9. Assemblée générale 1998

Notre collègue Gisèle Bourquin s'est annoncée pour nous recevoir en 1998 à Lignières. Aucune autre proposition n'étant faite, Madame Bourquin est d'ores et déjà remerciée.

10. Divers

Monsieur Nicolas Tripet intervient concernant le cahier des charges des administrateurs et demande à ce qu'il soit rendu compte de la situation abusive de certains Conseils communaux vis-à-vis des administrateurs.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Gerster passe le flambeau à Monsieur André Rüedi.

M. Rüedi transmet les salutations du Conseil d'Etat et du Conseiller d'Etat ainsi que les remerciements du service des communes.

Il relève que son collègue Armand Schaller va plus souvent que lui auprès des gens mais qu'il regrette tout autant le manque de contact humain face à la technologie. Quelques nouvelles en vrac :

Les comptes 1996 bouclent mieux que prévu, et il n'y a pas de budget 1997 refusé. Il rappelle que le service des communes propose pour qui cela intéresse une simulation pour l'effort ou revenu fiscal.

Les imputations des intérêts internes sont libres, mais souhaitables pour les SI.

En ce qui concerne les réserves , il relève plus du pouvoir politique que administratif, mais il faut tenir compte qu'on ne peut pas faire de provisions sur les débiteurs.

Il rappelle également qu'un seul exemplaire leur suffit pour les arrêtés et règlements et qu'il ne faut pas oublier de noter le délai référendaire.

Un arrêté du Conseil communal suffit à la Banque pour chaque emprunt effectué.

Une nouveauté, les Conseils communaux ont possibilité maintenant de faire des acquisitions aux enchères publiques.

Le Grand Conseil poursuit les travaux sur le dossier du Syndicat régional.

Monsieur Armand Schaller prend à son tour la parole pour évoquer le chemin parcouru au service des communes. Avec une grande émotion, il témoigne des amitiés "et plus encore" qui se sont créées au fil du temps.

Il prend sa retraite après tant d'années où le travail était synonyme de plaisir et où rien n'aurait été possible sans cette solide amitié qui le liait à André Rüedi. Après avoir évoqué quelques souvenirs, il remercie chaleureusement tout le monde.

Claude Gerster remercie André Rüedi et Armand Schaller et donne la parole au Président de la commune de Savagnier qui après une présentation du village nous convie à l'apéritif offert par la commune de Savagnier, et animé par le choeur mixte "La Tarentelle" de Savagnier également.

La séance est levée à 19h30.

Au nom de la Société des administrateurs
et fonctionnaires des Communes neuchâteloises

Le Président :

La secrétaire aux
procès-verbaux

Claude Gerster

Florence Duvoisin